



**Procès-verbal du Congrès annuel des 25 et 26 avril  
2015 de l'Association pour une Solidarité Syndicale  
Étudiante**

## 0.0. OUVERTURE

### 0.1. Que le Congrès ouvre à 9:53.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par l'AÉCS*

*Adoptée à l'unanimité*

## 1.0. PROCÉDURES

### 1.1. PRAESIDIUM

#### 1.1.1. Qu'Élise Carrier-Martin et Mariève Ruel assurent l'animation.

Que Marianita Hamel et Pascal Rheault assurent le secrétariat.

Que Pascale Lafrenière et Guillaume Proulx soient gardienne et gardien du senti.

Que les tours de parole soient pris par Jovan Ganet et Isabelle Hupé.

*Proposée par Conseil Exécutif*

*Appuyée par AFÉA*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Que se tienne un huis-clos médiatique et de réseaux sociaux pour toute la durée du Congrès.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par la SOGEECOM*

Pour: 40

Contre: 1

Abstention: 13

*Adoptée à majorité*

#### 1.1.2. Que Florence Côté soit exclue du Congrès.

*Proposée par l'AGEEPP*

*Appuyée par l'ABEILL*

**Proposition dilatoire :** Que la proposition 1.1.2 soit mise en dépôt jusqu'à la fin du point 2.0 de l'ordre du jour.

*Proposée par l'AGEEPP*

*Appuyée par l'AGEETUL*

*Adoptée à l'unanimité*

## 1.2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 1.2.1. Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

0.0. Ouverture

1.0. Procédures

1.1. Praesidium

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3. Lecture et adoption du procès-verbal

2.0. Présentations et bilans

- 2.1. Bilan du conseil exécutif
- 2.2. Bilan des comités et du Conseil Central
- 2.3. Bilan des délégations
- 2.4 Présentations
- 3.0. Avis de motion
  - 3.1. Dépôt des avis de motion
  - 3.2. Traitement des avis de motion
- 4.0. Femmes
- 5.0. Élections générales
  - 5.1. Présentation et plénière
  - 5.2. Scrutin
- 6.0. Embauche
- 7.0. Campagne annuelle
- 8.0. Revendications
- 9.0. Plan d'action
- 10.0. Budget
- 11.0. Varia
- 12.0. Levée

*Proposée par Conseil Exécutif  
Appuyée par AGECFXG  
Adoptée à l'unanimité*

### **1.3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **1.3.1. Que soit adopté le procès-verbal du Congrès des 4 et 5 avril 2015.**

*Proposée par Conseil Exécutif*

*Appuyée par AGECoV*

Pour: 42

Contre: 0

Abstention: 10

*Adoptée à majorité*

### **2.0. PRÉSENTATIONS ET BILANS**

#### **2.1. BILAN DU CONSEIL EXÉCUTIF**

##### **2.1.1. Que se tienne un bilan de 10 minutes sur les activités du conseil exécutif suivi d'une période de question-réponse de 20 minutes.**

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par AFELC-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

##### **2.1.2. Que se tienne un bilan de 10 minutes sur les activités du comité de gestion de crise suivi d'une période de question-réponse de 20 minutes.**

*Proposée par Conseil Exécutif*

*Appuyée par AGEETUL*

*Adoptée à l'unanimité*

**2.1.3. Que la secrétaire aux communications par intérim fasse un bilan de 5 minutes suivi d'une période de questions-réponses de 10 minutes.**

*Proposée par: SOGEECOM*

*Appuyée par: AGEPP*

*Adoptée à l'unanimité*

**2.1.4. Proposition spéciale: Appel de la décision de l'animation de ne pas recevoir la question de la SOGEECOM.**

*Proposée par: SOGEECOM*

*Appuyée par: AGEBdeB*

*Pour: 25*

*Contre: 17*

*Abstention: 21*

*Adoptée à majorité*

## **2.2. BILAN DES COMITÉS ET DU CONSEIL CENTRAL**

**2.2.1. Que se tienne un bilan de 5 minutes par comité et conseil suivi d'une période de questions-réponses de 30 minutes.**

*Proposée par Conseil Exécutif*

*Appuyée par AGECD*

*Adoptée à l'unanimité*

## **2.3. BILAN DES DÉLÉGATIONS**

**2.3.1. Que se tienne un tour de table des associations présentes sur leurs activités annuelles.**

*Proposée par Conseil Exécutif*

*Appuyée par ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

**2.3.2. Que soient adoptée une motion soleil (ou l'expression « deux claps un wow ») envers l'ensemble des exécutants et des exécutantes, et des militants et des militantes ayant mené à bien l'ensemble des projets et activités présenté-e-s dans le bilan, ainsi que celles qui sont passées sous silence, particulièrement en ce qui concerne l'école secondaire Perreault de Québec.**

*Proposée par AGEFLESH*

*Appuyée à l'unanimité*

*Adoptée à l'unanimité*

**2.3.3. Que se tienne une pause d'une heure pour le dîner.**

*Proposée par AGECoV*

*Appuyée par AGES*

*Pour: 7*

*Contre: 18*

*Abstention: 6*

*Rejetée à majorité*

## 2.4. PRÉSENTATIONS

### 2.4.1. Que se tienne une présentation de 10 minutes de Mei Leung sur la lutte contre l'austérité à l'international.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par AFÉA*

*Adoptée à l'unanimité*

### 2.4.2. Que se tienne une pause d'une heure pour dîner.

*Proposée par AGES*

*Appuyée par LAS*

Pour: 14

Contre: 6

Abstention: 9

*Adoptée à majorité*

### 2.4.3. Que se tienne une présentation de 10 minutes d'un représentant de la CLAC au sujet de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai.

*Proposée par le Conseil Exécutif*

*Appuyée par AFÉA*

*Adoptée à l'unanimité*

*Reprise de la proposition 1.1.3. mise en dépôt jusqu'à la fin du point 2.0. Bilans et présentations.*

### 1.1.3. Que Florence Côté soit exclue du congrès.

*Proposée par: AGEPP*

*Appuyée par: ABEILL*

#### **1.1.3.1. Amendement: Remplacer « Florence Côté » par « la délégation de la CADEUL ».**

*Proposée par: AGEPP*

*Appuyée par: AGEAFXG*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale 1.1.3. telle qu'amendée.*

### 1.1.3. Que la délégation de la CADEUL soit exclue du congrès.

*Proposée par: AGEPP*

*Appuyée par: ABEILL*

#### **Proposition dilatoire: La question préalable est demandée.**

*Proposée par: AGEAFXG*

*Appuyée par: AGEFLESH*

Pour: 56

Contre: 8

*Adoptée à majorité*

*Sur la principale 1.1.3.*

### 1.1.3. Que la délégation de la CADEUL soit exclue du congrès.

*Proposée par: AGEPP*

*Appuyée par: ABEILL*

Pour: 25

Contre: 8

Abstention: 30

*Adoptée à majorité*

## **3.0. AVIS DE MOTION**

### **3.1. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION**

**3.1.1.** Considérant le septième principe de base et le sixième critère 4 et 5 des statuts et règlements de l'ASSÉ. Que l'ASSÉ respecte ses statuts et règlements.

Que l'ASSÉ considère comme non membre les associations étudiantes qui n'ont pas de principes, de pratiques et de revendications féministes, si elles ne s'y engagent pas d'ici le congrès annuel.

*Déposé par l'AFESH-UQAM*

**3.1.2.** Considérant l'importance des luttes environnementales;

Considérant l'importance de participer activement à la réduction du gaspillage des ressources naturelles, à la lutte aux changements climatiques et à la revalorisation des matières résiduelles;

Considérant l'opposition de l'ASSÉ à l'exploitation des hydrocarbures ainsi qu'à toute forme d'extractivisme;

Considérant que l'utilisation de produits jetables est à l'origine d'un gaspillage de ressources et d'énergie;

Que l'ASSÉ adopte des pratiques éco responsables lors des instances et événements qu'elle organise, telles que :

- La mise en place systématique de bacs de recyclage, de compostage et de contenants consignés, et prendre les mesures nécessaires pour informer les personnes présentes de leur utilisation;
- Ne plus fournir de contenants, d'ustensiles et de vaisselle à usage unique, incluant les bâtonnets à café jetables;
- Bannir l'usage des aliments en portions emballées individuellement, incluant les sachets de sucre et les contenants de 15 ml de crème à café;
- Réduire au maximum la production de déchets lors de ces événements.

*Déposée par AECSF*

## 3.2. TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION

### 3.2.1. Que soit ajouté aux Statuts et Règlements de l'ASSÉ le «Chapitre 4 : Congrès femmes » et que soit décalé en conséquences les articles et chapitres suivants :

#### CHAPITRE 4 : CONGRÈS FEMMES

##### ARTICLE 16 : Composition et définition

1. Le Congrès femmes de l'ASSÉ est une instance décisionnelle non-mixte autonome des congrès ordinaires et extraordinaires. En ce sens, les décisions qui y sont prises font partie du plan d'action de l'ASSÉ et non pas à être entérinées dans une autre instance.

2. Le Congrès est composé des déléguées de chaque association membre, provenant préférentiellement des comités femmes locaux, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et droit de vote. Les associations de campus et les associations facultaires ont trois (3) votes et les associations modulaires ou départementales ont (1) un vote, à l'exception des propositions affectant le déroulement logistique du Congrès, soit les propositions de pause, d'ajournement, de temps de rédaction et de temps de lecture, où tous les membres n'ont droit qu'à un seul vote. Il est aussi composé de toutes les femmes élues sur les Comités de travail de l'ASSÉ, y compris le Comité femmes, le Comité journal, le Comité à la mobilisation, le Conseil exécutif et le Conseil Central. Le Conseil exécutif, le Conseil Central ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

3. Le Congrès femmes se réunit annuellement au courant du mois de mars de chaque année. Le Congrès se veut une formule hybride entre une instance décisionnelle et un espace de formation et d'échange entre les femmes membres de l'ASSÉ.

##### ARTICLE 17 : CONVOCATION

Le Congrès femmes est convoqué par le Conseil Central. Il doit être convoqué au moins quatre (4) semaines à l'avance et être annoncé dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ.

##### ARTICLE 18 : POUVOIRS

1. Déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques en ce qui a trait aux féminismes;

2. déterminer la priorité des campagnes, ainsi que les grandes lignes du plan d'action féministe;

3. blâmer ou féliciter toute instance, Comité, délégué-e ou exécutant et exécutante par un vote majoritaire.

##### ARTICLE 19 : ÉLIGIBILITÉ

Pour faire parti d'une délégation officielle, toute étudiante doit :

1. être membre de l'association qui la délègue ;

##### ARTICLE 20 : QUORUM

Le quorum est égal à 50% + 1 des associations membres.»

*Avis de motion repris par le Comité Femmes*

**3.2.1.1. Amendement:** Que l'on remplace dans 16.1 « autonome des congrès ordinaires et extraordinaires » par « qui remplace un congrès ordinaire. ».

Que l'on biffe le point 16.3.

Que l'on remplace les points 18.1 et 18.2 par « le congrès femmes possède les mêmes pouvoirs qu'un congrès ordinaire. ».

*Proposée par: AEAUM*

*Appuyée par: AECSSUM*

**3.2.1.1.1. Sous-Amendement:** ajouter « ou extraordinaire » à la suite de « qui remplace un congrès ordinaire ».

*Proposée par: AFÉA*

*Appuyée par: AFELC*

Pour: 25

Contre: 0

Abstention: 43

*Mise en dépôt automatique*

*Retour sur l'amendement 3.2.1.1.*

**3.2.1.1. Amendement:** Que l'on remplace dans 16.1 « autonome des congrès ordinaires et extraordinaires » par « qui remplace un congrès ordinaire. ».

Que l'on biffe le point 16.3.

Que l'on remplace les points 18.1 et 18.2 par « le congrès femmes possède les mêmes pouvoirs qu'un congrès ordinaire. ».

*Proposée par: AEAUM*

*Appuyée par: AECSSUM*

**3.2.1.1.2. Sous-amendement:** De biffer: « Que l'on remplace dans 16.1 « autonome des congrès ordinaires et extraordinaires » par « qui remplace un congrès ordinaire. ».

et

« Que l'on biffe le point 16.3. »

*Proposée par: SECMV*

*Appuyée par: AGEPP*

Pour: 31

Contre: 0

Abstention: 35

*Mise en dépôt automatique*

*Retour sur l'amendement 3.2.1.1.*

**3.2.1.1. Amendement:** Que l'on remplace dans 16.1 « autonome des congrès ordinaires et extraordinaires » par « qui remplace un congrès ordinaire. ».

Que l'on biffe le point 16.3.

Que l'on remplace les points 18.1 et 18.2 par « le congrès femmes possède les mêmes pouvoirs qu'un congrès ordinaire. ».

*Proposée par: AEAUM*

*Appuyée par: AECSSUM*

Pour: 11                      Contre: 18                      Abstention: 33

*Mise en dépôt automatique*

**3.2.1.2 Amendement:** Ajouter au point 19. Éligibilité : « 2. S'identifier comme femme, trans\*, genderqueer, ou toute autre identité de genre minoritaire ».

*Proposée par: FASA*

*Appuyée par: AECSF*

Pour: 50                      Contre: 0                      Abstention: 19

*Adoptée à majorité*

**3.2.1.3. Amendement:** Ajouter « Article 21 Budget: Que le congrès femmes ait à sa disposition et administre pour mener à bien ses mandats au moins 5% du budget annuel de l'ASSÉ. »

*Proposée par: AFESH*

*Appuyée par: AECSL*

Pour: 4                      Contre: 44                      Abstention: 19

*Rejetée à majorité*

**Proposition privilégiée:** Que se tienne une plénière de 15 minutes portant sur le Congrès Femmes.

*Proposée par: AGEPP*

*Appuyée par: AECSAUM*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Que se tienne une pause de 15 minutes.

*Proposée par: AGEFCXG*

*Appuyée par: AGES*

*Adoptée à l'unanimité*

**3.2.1.4. Amendement:** Ajouter au Chapitre 3, article 9 à la fin du point 1: « à l'exception des décisions prises par le Congrès Femmes. ».

*Proposée par: Comité Femmes*

*Appuyée par: SOGEECOM*

*Adoptée à l'unanimité*

**3.2.1.5. Amendement:** Ajouter à l'Article 16, alinéa 3 : « ou peut être convoqué à tout moment si le besoin s'en fait sentir et prendrait la forme d'un Congrès Femmes extraordinaire. » et ajouter à la fin de l'Article 17 : « à l'exception des Congrès Femmes extraordinaires qui peuvent être convoqués dans un délai d'une semaine. ».

*Proposée par: ABEILL*

*Appuyée par: AGEEPP*

*Adoptée à l'unanimité*

**3.2.1.6. Amendement:** Ajouter à l'Article 18 : « 4. Faire des recommandations à toute instance de l'ASSÉ sur tout sujet autre que ce qui est « traditionnellement » considéré comme un sujet féministe. »

*Proposée par: AGEEPP*

*Appuyée par: AGEETUL*

*Pour: 19*

*Contre: 13*

*Abstention: 34*

*Mise en dépôt automatique*

**3.2.1. Que soit ajouté aux Statuts et Règlements de l'ASSÉ le «*Chapitre 4 : Congrès femmes*» et que soit décalé en conséquences les articles et chapitres suivants :**

#### CHAPITRE 4 : CONGRÈS FEMMES

##### ARTICLE 16 : Composition et définition

1. Le Congrès femmes de l'ASSÉ est une instance décisionnelle non-mixte autonome des congrès ordinaires et extraordinaires. En ce sens, les décisions qui y sont prises font partie du plan d'action de l'ASSÉ et non pas à être entérinées dans une autre instance.

2. Le Congrès est composé des déléguées de chaque association membre, provenant préférablement des comités femmes locaux, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et droit de vote. Les associations de campus et les associations facultaires ont trois (3) votes et les associations modulaires ou départementales ont (1) un vote, à l'exception des propositions affectant le déroulement logistique du Congrès, soit les propositions de pause, d'ajournement, de temps de rédaction et de temps de lecture, où tous les membres n'ont droit qu'à un seul vote. Il est aussi composé de toutes les femmes élues sur les Comités de travail de l'ASSÉ, y compris le Comité femmes, le Comité journal, le Comité à la mobilisation, le Conseil exécutif et le Conseil Central. Le Conseil exécutif, le Conseil Central ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

3. Le Congrès femmes se réunit annuellement au courant du mois de mars de chaque année ou peut être convoqué à tout moment si le besoin s'en fait sentir et prendrait la forme d'un Congrès Femmes extraordinaire. Le Congrès se veut une formule hybride entre une instance décisionnelle et un espace de formation et d'échange entre les femmes membres de l'ASSÉ.

##### ARTICLE 17 : CONVOCATION

Le Congrès femmes est convoqué par le Conseil Central. Il doit être convoqué au moins quatre (4) semaines à l'avance et être annoncé dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ à l'exception des Congrès Femmes extraordinaires qui peuvent être convoqués dans un délai d'une semaine.

##### ARTICLE 18 : POUVOIRS

1. Déterminer les orientations générales de l'ASSÉ, ainsi que ses grandes lignes idéologiques et politiques en ce qui a trait aux féminismes;

2. déterminer la priorité des campagnes, ainsi que les grandes lignes du plan d'action féministe;

3. blâmer ou féliciter toute instance, Comité, délégué-e ou exécutant et exécutante par un vote majoritaire.

#### ARTICLE 19 : ÉLIGIBILITÉ

Pour faire parti d'une délégation officielle, toute étudiante doit :

1. être membre de l'association qui la délègue ;
2. S'identifier comme femme, trans\*, genderqueer, ou toute autre identité de genre minoritaire.

#### ARTICLE 20 : QUORUM

Le quorum est égal à 50% + 1 des associations membres.»

*Avis de motion repris par le Comité Femmes*

*Adopté à l'unanimité*

**Proposition dilatoire:** Suspendre les points 3.0 Avis de motion et 4.0 Femmes, pour passer directement au point 5.0 Élections générales.

*Proposée par: Conseil Exécutif*

*Appuyée par: AEECLG*

Pour: 36

Contre: 12

Abstention: 9

*Adoptée à majorité*

## 4.0. FEMMES

## 5.0. ÉLECTIONS GÉNÉRALES

**5.1.** Que soit ajouté un poste de Secrétaire aux relations internes sur le Conseil Exécutif. En ce sens, que l'on modifie l'«article 27: composition» du «Chapitre 6: Conseil exécutif» des Statuts et règlements de l'ASSÉ de la manière suivante:

-Remplacer: «Le Conseil exécutif est composé de 8 postes élus» par «Le Conseil exécutif est composé de 9 postes élus»

-Remplacer à l'alinéa 4 : «2 postes disponibles» par «3 postes disponibles»

*Avis de motion repris par le Conseil Exécutif*

**Proposition dilatoire:** Question préalable avec fin des tours de parole.

*Proposée par: AGEPP*

*Appuyée par: AEECLG*

Pour: 57

Contre: 6

*Adoptée à majorité*

**5.1.** Que soit ajouté un poste de Secrétaire aux relations internes sur le Conseil Exécutif. En ce sens, que l'on modifie l'«article 27: composition» du «Chapitre 6: Conseil exécutif» des Statuts et règlements de l'ASSÉ de la manière suivante:

-Remplacer: «Le Conseil exécutif est composé de 8 postes élus» par «Le Conseil exécutif est composé de 9 postes élus»

-Remplacer à l'alinéa 4 : «2 postes disponibles» par «3 postes disponibles»

*Avis de motion repris par le Conseil Exécutif*

Pour: 54

Contre: 4

Abstention: 6

*Adoptée à majorité*

**5.2. Que l'article A2.1 de l'Annexe A des Statuts et Règlements de l'ASSÉ soit suspendu. Que le mandat des personnes élues au Congrès du 25-26 avril 2015 commence dès la levée du Congrès.**

*Proposée par: Conseil Central*

*Appuyée par: SOGEECOM*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition dilatoire: Suspension du point A4.1 de l'Annexe A des statuts et règlements de l'ASSÉ.**

*Proposée par: AFESH*

*Appuyée par: AFEA*

**Proposition spéciale: Appel de la décision de la présidence de considérer la proposition dilatoire de suspension d'une règle de procédure comme requérant l'unanimité.**

*Proposée par: ACSSUM*

*Appuyée par: AGEbdeB*

Pour: 38

Contre: 18

Abstention: 10

*Adoptée à majorité*

**Proposition dilatoire: Suspension du point A4.1 de l'Annexe A des statuts et règlements de l'ASSÉ.**

*Proposée par: AFESH*

*Appuyée par: AFEA*

Pour: 56

Contre: 4

Abstention: 6

**Proposition privilégiée: Que se tienne une pause de 42 minutes pour souper.**

*Proposée par: Conseil exécutif*

*Appuyée par: AGEFLESH*

*Adoptée à l'unanimité*

## 5.1. PRÉSENTATION ET PLÉNIÈRE

**5.1.1. Que se tienne une présentation de 3 minutes pour chacune des candidatures suivie d'une période de question-réponse de 5 minutes et finalement d'une plénière de 30 minutes sur l'ensemble des candidatures pour le conseil exécutif.**

*Proposée par AFÉA*

*Appuyée par AGEAFXG*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée: Terminer les tours de parole pour la période de questions à la candidature de Myriam Leduc.**

*Proposée par: AGEPP*

*Appuyée par: AGEAFXG*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Terminer les tours de parole pour la période de question à la candidature d'Andra Florea.

*Proposée par: AGEAFXG*

*Appuyée par: AFESH*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Terminer les tours de parole pour la période de questions à la candidature de Marc Boulanger.

*Proposée par: AGEAFXG*

*Appuyée par: AFELC*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Terminer les tours de parole pour la période de questions à la candidature de Jeanne Reynolds.

*Proposée par: AFEA*

*Appuyée par: ADEPUM*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Allonger la période de questions-réponses à 10 minutes pour l'ensemble des candidatures restantes.

*Proposée par: AGEEP*

*Appuyée par: AESSUQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Terminer les tours de parole.

*Proposée par: SOGEECOM*

*Appuyée par: AGEAFXG*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Que se tienne une pause de 7 minutes.

*Proposée par: AGEELG*

*Appuyée par: AGECoV*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Terminer les tours de parole.

*Proposée par: SECMV*

*Appuyée par: AEEA*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Terminer les tours de parole de la plénière.

*Proposée par: SOGÉÉCOM*

*Appuyée par: AÉÉA*

*Adoptée à l'unanimité*

## 5.2. SCRUTIN

### 5.2.1 La candidature de Hind Fazazi au poste de secrétaire à la coordination

Pour: 59                      Contre: 3                      Abstention: 6

*Élue à majorité absolue*

### **Premier tour pour le poste de secrétaire aux affaires externes:**

#### La candidature de Myriam Leduc au poste de secrétaire aux affaires externes.

Pour: 34

#### La candidature de Andra Florea au poste de secrétaire aux affaires externes.

Pour: 28

Abstention: 3

*La candidature de Myriam Leduc est adoptée à majorité absolue*

#### La candidature de Louis-Philippe Véronneau au poste de secrétaire aux finances.

Pour: 57 Contre: 0 Abstention: 11

*Élu à majorité absolue*

### **Premier tour pour le poste de secrétaire aux relations internes:**

#### La candidature de Marc Boulanger au poste de secrétaire aux relations internes.

Pour: 59

#### La candidature de Jeanne Reynolds au poste de secrétaire aux relations internes.

Pour: 37

#### La candidature de Sophie Rioux au poste de secrétaire aux relations internes.

Pour: 61

#### La candidature de Thierry Beauvais Gentile au poste de secrétaire aux relations internes.

Pour: 36

Abstentions: 9

*Aucune candidature n'obtient la majorité absolue*

### **Deuxième tour pour le poste de secrétaire aux relations internes:**

#### La candidature de Marc Boulanger au poste de secrétaire aux relations internes.

Pour: 52                      Contre: 0                      Abstention: 10

*Élu à majorité absolue*

#### La candidature de Jeanne Reynolds au poste de secrétaire aux relations internes.

Pour: 34                      Contre: 14                      Abstention: 14

*Élue à majorité absolue*

#### La candidature de Sophie Rioux au poste de secrétaire aux relations internes.

Pour: 58                      Contre: 3                      Abstention: 1

*Élue à majorité absolue*

#### La candidature de François Desroches au poste de secrétaire à l'information.

Pour: 56                      Contre: 1                      Abstention: 4

*Élu à majorité absolue*

#### La candidature de Samuel Élie Lessage au poste de secrétaire aux affaires académiques.

Pour: 51                      Contre: 0                      Abstention: 7

*Élu à majorité absolue*

La candidature de Missila Izza au poste de secrétaire aux communications.

Pour: 41                      Contre: 4                      Abstention: 13  
*Élue à majorité absolue*

L'ouverture à 9h44 le dimanche

*Proposée par le conseil exécutif  
Appuyée par l'ADÉPUM  
Adoptée à l'unanimité*

5.2.2. Une présentation de 3 minutes par candidature suivi d'une période de questions-réponses de 5 minutes, puis 10 minutes de plénière par comités.

*Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AGEFLESH  
Adoptée à l'unanimité*

La candidature de Gaspard Philippe au Comité d'information.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Guillaume Briand au Comité d'information.

Pour: 44                      Contre : 6                      Abstention : 9  
*Élu à majorité absolue*

La candidature de Jean-Philippe Guay-Glaude au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de José-Frédérique Biron au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

*Élue à l'unanimité*

La candidature de Keith Poitras au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

Pour : 49                      Contre: 0                      Abstention: 4  
*Élu à majorité absolue*

La candidature d'Emmanuel Guay au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

Pour : 51                      Contre : 0                      Abstention : 9  
*Élu à majorité absolue*

La candidature d'Olivier Gentil au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

*Pour: 48                      Contre : 0                      Abstention : 6  
Élu à majorité absolue*

La candidature de Frédérick Desbiens au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Xavier Ferrand au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Jean-Daniel Goulet au Comité à la recherche et aux affaires académiques.

Pour : 48                      Contre : 6                      Abstention : 6  
*Élu à majorité absolue*

La candidature de Claudia Cachay-Osorio au Comité aux luttes sociales.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Henrick Bendwell au Comité aux luttes sociales.

Pour : 46                      Contre : 0                      Abstention : 15  
*Élu à majorité absolue*

La candidature de Tristan Dogger au Comité aux luttes sociales.

Pour : 52                      Contre : 0                      Abstention : 7  
*Élu à majorité absolue*

La candidature de Valérie Plante-Lévesque au Comité de formation.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Marie-Ève Tremblay-Cléroux au Comité de formation.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Charles Besner au Comité de formation.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Delphine Labrecque-Synott au Comité de formation.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Julie Beauchamp au Comité Légal

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Sarah Smith au Comité légal.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Lynda Khelil au Comité légal.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Louis-Nicolas Gauthier au Comité légal.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Richard Alexandre-Laniel au Comité légal.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Céline Héquet au Comité du journal

Pour : 48                      Contre : 3                      Abstention : 10  
*Élu à majorité absolue*

La candidature de Gabriel Dumas au Comité du journal.

Pour : 41                      Contre : 3                      Abstention : 13  
*Élu à majorité absolue*

La candidature de Benjamin Gingras au Comité du journal.

Pour : 51                      Contre : 0                      Abstention : 10  
*Élu à majorité*

La candidature d'Émilie Gagné au Comité du journal.

Pour : 49                      Contre: 0                      Abstention: 10  
*Élue à majorité*

La candidature d'Olivia Bédard-Wien au Comité du journal.

Pour : 50                      Contre : 3                      Abstention : 10  
*Élue à majorité absolue*

La candidature de Marie-Ève Desroches au Comité du journal

Pour : 46                      Contre : 0                      Abstention : 14  
*Élue à majorité absolue*

La candidature de Philippe P. Bellemare au Comité du journal.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Raffaella Abbate au Comité femmes.

*Élue à l'unanimité*

La candidature de Virginie Mikaelian au Comité femmes.

*Élue à l'unanimité*

La candidature de Félicia St-Arnault au Comité femmes.

*Élue à l'unanimité*

La candidature de Pier-Yves Champagne au Comité de mobilisation.

Pour : 46                      Contre : 0                      Abstention : 18  
*Élu à majorité absolue*

**Proposition privilégiée :** Terminer les tours de paroles pour la période de questions-réponses de Pier-Yves.

*Proposée par l'AGECoV  
Appuyée par la SOGEECOM  
Adoptée à l'unanimité*

La candidature de Jonathan Bédard au Comité de mobilisation.

*Élu à l'unanimité*

La candidature de Gabriel Manzano St-François au Comité de mobilisation.

Pour : 53                      Contre : 0                      Abstention : 12  
*Élu à majorité absolue*

La candidature d'Émile Septembre au Comité de mobilisation.

*Élue à l'unanimité*

La candidature de Gabrielle Bellemare au Comité de mobilisation.

Pour : 56                      Contre : 0                      Abstention : 9

*Élue à majorité absolue*

La candidature de Gabriel Leblanc au Comité de mobilisation.

*Élu à l'unanimité*

**Proposition privilégiée:** Terminer les tours de parole pour la plénière sur les candidatures au Comité de mobilisation.

*Proposée par l'AGEECFXG*

*Appuyée par la SOGEECOM*

Pour : 57                      Contre : 0                      Abstention : 3

*Adoptée à la majorité*

**Proposition privilégiée :** Période de présentation de 2 minutes pour la candidature Gaspard Philippe au Comité d'information, suivi d'une période de questions-réponses.

*Proposée par l'AGEETUL*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Pause de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil exécutif*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

*Adoptée à l'unanimité*

## 6.0. EMBAUCHE

**6.1** Que le Congrès déclenche un processus d'embauche selon les modalités suivantes :

- Embauche de type annuel pour le poste de permanence syndicale

- Entérinement de l'embauche par le Congrès : Congrès d'automne

- Date prévue d'entrée en poste : 1 juin 2015

*Proposée par le Conseil exécutif*

*Appuyée par l'AFESPED-uqam*

*Adoptée à l'unanimité*

**6.2** L'élection de Guillaume Proulx, Gabrielle Bellemare et un ou une membre du Conseil exécutif au Comité d'embauche.

*Proposée par le Conseil exécutif*

*Appuyée par l'AGEECFXG*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Pause d'une heure pour le dîner.

*Proposée par le Conseil exécutif*

*Appuyée par l'AGES*

*Adoptée à l'unanimité*

## 7.0. CAMPAGNE ANNUELLE

7.1 Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit une campagne de grève générale illimitée, contre l'austérité, les hydrocarbures le profilage et la répression politique et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics.

Que l'on priorise, dans le cadre de cette campagne, la revendication des mesures fiscales suivantes:

-La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.

-L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,9% à 15%, excluant les PME.

-L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.

-L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.

Que les revenus engendrés par ces mesures soient réinvestis dans la transition écologique des transports afin d'éliminer notre dépendance au pétrole, dans tous les services publics, dans les conditions de travail des syndiqué-e-s du secteur public, et dans les subventions aux organismes communautaires, dans la perspective de garantir un accès universel et gratuit à des services publics de qualité et écologiques;

Que l'ASSÉ appelle à une semaine de perturbation économique par session;

Que l'ASSÉ donne une importance à l'éducation et à la formation et au support aux associations membres, que cette campagne d'éducation populaire défende l'importance du syndicalisme.

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

**7.1.1. Amendement :** L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,9% à 15%, excluant les PME. Modifier « 11,9% » par « 11,5% »

*Proposée par la SOGEECOM*

*Appuyée par l'AGEECFXG*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Que l'on scinde la proposition afin de traiter séparément « Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit : une campagne de grève générale illimitée, contre l'austérité, les hydrocarbures le profilage et la répression politique et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics. »

*Proposée par le SECMV*

*Appuyée par l'AGES*

Pour: 38

Contre : 6

Abstention : 16

*Adoptée à majorité*

**7.1.A** Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit : une campagne de grève générale illimitée, contre l'austérité, les hydrocarbures le profilage et la répression politique et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics.

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

**7.1.A.1 Amendement :** Ajouter : « médiatique, judiciaire et policière » à la suite de « répression politique ».

*Proposée par l'AECSL*

*Appuyée par l'AGECFXG*

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 23

*Adoptée à majorité*

**7.1.A.2 Amendement :** Remplacer la principale 7.1.A tel qu'amendée par « Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit :

-Une campagne de grève générale illimitée.

-Une campagne contre l'austérité, les hydrocarbures le profilage et la répression politique, médiatique judiciaire et policière, et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics. »

*Proposé par l'AGECFXG*

*Appuyé par l'AECS*

**Proposition privilégiée :** Plénière 30 minutes sur la question de la grève générale illimitée.

*Proposée par l'AFÉA-uqam*

*Appuyée par l'AGEEPP*

Pour : 52

Contre: 3

Abstention : 3

*Adoptée à majorité*

**Proposition privilégiée :** Terminer les tours de parole de la plénière

*Proposée par l'AGEFLESH*

*Appuyée par l'AECSL*

Pour : 34

Contre : 11

Abstention : 16

*Adoptée à majorité*

**Proposition privilégiée :** Que l'on tienne un caucus non-mixte cégep-université d'une durée d'une heure.

*Proposée par l'AGEECLG*

*Appuyée par la SOGEECOM*

**Proposition dilatoire :** La question préalable sur la proposition privilégiée

*Proposée par la SOGEECOM*

*Appuyée par l'AECSF*

Pour : 61

Contre : 2

*Adoptée à majorité*

*Retour sur la proposition privilégiée :*

**Proposition privilégiée :** Que l'on tienne un caucus non-mixte cégep-université d'une durée d'une heure.

*Proposée par l'AGEECLG*

*Appuyée par la SOGEECOM*

Pour : 12

Contre : 29

Abstention : 22

*Rejetée à majorité*

Sur l'amendement 7.1.A.2 :

Remplacer la principale 7.1.A tel qu'amendée par « Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit :

- Une campagne de grève générale illimitée.
- Une campagne contre l'austérité, les hydrocarbures le profilage et la répression politique, médiatique judiciaire et policière, et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics. »

*Proposé par l'AGECFXG*

*Appuyé par l'AECS*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Scinder afin de traiter séparément les deux tirets séparément.

*Proposée par l'AGEFLESH*

*Appuyée par l'AGECFXG*

Pour : 32

Contre : 13

Abstention : 17

*Adoptée à majorité*

**7.1.A.a :** Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit :

- Une campagne de grève générale illimitée.

**7.1.A.a.1 Amendement :** Ajouter « Qu'en vue d'une grève à l'automne, l'ASSÉ apporte un support logistique, un support à la mobilisation et des formations aux régions et aux cégeps afin que ces derniers puissent plus facilement se joindre au mouvement. »

*Proposée par l'AGEECLG*

*Appuyée par l'AGES*

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 7

*Adoptée à majorité*

**7.1.A.a.2 Amendement :** Ajouter que la campagne de grève 2015-2016 se nomme « Un mouvement, dix milliards de solutions. »

*Proposée par l'AFESH*

*Appuyée par l'AGEEPP*

**7.1.A.a.2.1 Sous-amendement :** Ajouter à la suite « L'austérité : leur régression tranquille, notre nouvelle noirceur. »

*Proposée par l'AESPEP*

*Appuyée par l'AGEECLG*

Pour : 5

Contre : 19

Abstention : 39

*Mise en dépôt (rejetée)*

Retour sur l'amendement 7.1.A.a.2 :

**7.1.A.a.2 Amendement :** Ajouter que la campagne de grève 2015-2016 se nomme « Un mouvement, dix milliards de solutions. »

*Proposée par l'AFESH*

*Appuyée par l'AGEEPP*

Pour : 6

Contre : 17

Abstention : 38

*Mise en dépôt*

*Retour sur la principale 7.1.A.a :*

**7.1.A.a :** Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit :

-Une campagne de grève générale illimitée.

Qu'en vue d'une grève à l'automne, l'ASSÉ apporte un support logistique, un support à la mobilisation et des formations aux régions et aux cégeps afin que ces derniers puissent plus facilement se joindre au mouvement.

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 32

*Mise en dépôt automatique*

**Proposition spéciale :** Reprise immédiate du vote.

*Proposée par la SOGEECOM*

*Appuyée pas l'AFÉA-uqam*

*Reprise automatique*

**Reprise du vote sur la principale 7.1.A.a :**

Pour : 30

Contre : 3

Abstention : 24

*Adoptée à majorité*

**7.1.A.b** Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit :

-Une campagne contre l'austérité, les hydrocarbures le profilage et la répression politique, médiatique judiciaire et policière, et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics.

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

**7.1.A.b.1 Amendement:** Ajouter après « policière », « pour une plus grande transparence politique et l'implantation d'un processus de consultation populaire (comme les référendums d'initiatives populaires qui permettraient un premier pas vers la démocratie plus directe) ».

*Proposée par l'AGEEPP*

*Appuyée par l'AGECD*

**7.1.A.b.1.1 Sous-amendement :** Biffer le mot « plus » avant « directe ».

*Proposée par l'AGEECLG*

*Appuyée par l'AECS*

Pour : 34

Contre : 3

Abstention : 24

*Adoptée à majorité*

*Retour sur l'amendement 7.1.A.b.1 tel que sous-amendé:*

**7.1.A.b.1 Amendement:** Ajouter après « policière », « pour une plus grande transparence politique et l'implantation d'un processus de consultation populaire (comme les référendums d'initiatives populaires qui permettraient un premier pas vers la démocratie directe) ».

*Proposée par l'AGEEPP*

*Appuyée par l'AGECD*

Pour : 10

Contre : 24

Abstention : 26

*Rejetée à la majorité*

**Proposition privilégiée :** Une pause de 14.65 minutes.

*Proposée par l'AECSL*

*Appuyée par l'AGECoV*

*Adoptée à l'unanimité*

**7.1.A.b.2 Amendement :** Biffer « le profilage et la répression politique, médiatique, judiciaire et policière, ».

*Proposée par la SOGEECOM*

*Appuyée par l'AGEEPP*

**Proposition dilatoire :** La question préalable avec la fin des tours de paroles.

*Proposée par l'AGEFLESH*

*Appuyée par l'AGECFXG*

Pour : 43                      Contre : 10

*Adoptée à majorité*

*Sur l'amendement 7.1.A.b.2 :*

**7.1.A.b.2 Amendement :** Biffer « le profilage et la répression politique, médiatique, judiciaire et policière, ».

*Proposée par la SOGEECOM*

*Appuyée par l'AGEEPP*

Pour : 19                      Contre : 27                      Abstention : 9

*Rejetée à la majorité*

*Retour sur la principale 7.1.A.b :*

**7.1.A.b** Que la campagne 2015-2016 de l'ASSÉ soit :

-Une campagne contre l'austérité, les hydrocarbures le profilage et la répression politique, médiatique judiciaire et policière, et pour un réinvestissement massif dans tous les services publics.

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

*Adoptée à l'unanimité*

**7.1.B. :** Que l'on priorise, dans le cadre de cette campagne, la revendication des mesures fiscales suivantes:

-La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.

-L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,5% à 15%, excluant les PME.

-L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.

-L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.

Que les revenus engendrés par ces mesures soient réinvestis dans la transition écologique des transports afin d'éliminer notre dépendance au pétrole, dans tous les services publics, dans les conditions de travail des syndiqué-e-s du secteur public, et dans les subventions aux organismes communautaires, dans la perspective de garantir un accès universel et gratuit à des services publics de qualité et écologiques;

Que l'ASSÉ appelle à une semaine de perturbation économique par session;

Que l'ASSÉ donne une importance à l'éducation et à la formation et au support aux associations membres, que cette campagne d'éducation populaire défende l'importance du syndicalisme.

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

**7.1.B.1 Amendement :** Ajouter « - La lutte à l'évasion fiscale » après « -L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.

*Proposée par l'ABEILL*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 17

*Adoptée à la majorité*

**7.1.B.2 Amendement :** Remplacer « un syndicalisme » par « d'un syndicalisme combatif opposé au concertationisme ».

*Proposée par le SECMV*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

**7.1.B.2.1 Sous-amendement :** Biffer « Opposer au concertationisme »

*Proposée par l'AECSL*

*Appuyée par l'AGEEPP*

**Proposition dilatoire :** La question préalable sur le sous-amendement 7.1.B.2.1 avec la fin des tours de parole

*Proposée par l'ACSSUM*

*Appuyée par l'AGEEPP*

Pour : 49

Contre : 2

*Adoptée à majorité*

*Retour sur le sous-amendement 7.1.B.2.1 :*

**7.1.B.2.1 Sous-amendement :** Biffer « Opposer au concertationisme »

*Proposée par l'AECSL*

*Appuyée par l'AGEEPP*

Pour : 3

Contre : 36

Abstention: 21

*Rejetée à majorité*

*Retour sur l'amendement 7.1.B.2 :*

**7.1.B.2 Amendement :** Remplacer « un syndicalisme » par « d'un syndicalisme combatif opposé au concertationisme ».

*Proposée par le SECMV*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale 7.1.B. telle qu'amendée :*

**7.1.B. :** Que l'on priorise, dans le cadre de cette campagne, la revendication des mesures fiscales suivantes:

- La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.
- L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,5% à 15%, excluant les PME.
- L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.
- L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.
- La lutte à l'évasion fiscale.

Que les revenus engendrés par ces mesures soient réinvestis dans la transition écologique des transports afin d'éliminer notre dépendance au pétrole, dans tous les services publics, dans les conditions de travail des syndiqué-e-s du secteur public, et dans les subventions aux organismes communautaires, dans la perspective de garantir un accès universel et gratuit à des services publics de qualité et écologiques;

Que l'ASSÉ appelle à une semaine de perturbation économique par session;

Que l'ASSÉ donne une importance à l'éducation et à la formation et au support aux associations membres, que cette campagne d'éducation populaire défende l'importance d'un syndicalisme combatif opposé au concertationisme.

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

**7.1.B.3 Amendement :** Ajouter « d'optimiser l'usage et la qualité des services de transport en commun à la grandeur du Québec » après « afin » du troisième que.

*Proposée par l'AGEECLG*

*Appuyée l'AGEEPP*

**7.1.B.3.1 Sous-amendement :** Ajouter « et la quantité » après « la qualité ».

*Proposée par l'AGEEPP*

*Appuyée par l'ABEILL*

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 26

*Adoptée à majorité*

**7.1.B.3.2 Sous-amendement :** Ajouter « et que ceux-ci soient gratuits » après « Québec »

*Proposée par la SOGEECOM*

*Appuyée par l'AGECFXG*

Pour : 19

Contre : 3

Abstention : 33

*Mise en dépôt automatique*

*Retour sur l'amendement 7.1.B.3. :*

**7.1.B.3. Amendement :** Ajouter « d'optimiser l'usage et la qualité et la quantité des services de transport en commun à la grandeur du Québec » après « afin » du troisième que.

*Proposée par l'AGEECLG*

*Appuyée l'AGEEPP*

Pour : 15

Contre : 3

Abstention : 37

*Rejetée à majorité*

**7.1.B.4. Amendement :** Que l'ASSÉ mette tout en oeuvre afin de rallier à cette campagne de grève les organisations sociales mobilisées et combattives (syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires).

*Proposée par l'AFÉA-uqam*

*Appuyée par l'AGEEPP*

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 13

*Adoptée à majorité*

*Retour sur la principale 7.1.B. telle qu'amendée :*

**7.1.B. :** Que l'on priorise, dans le cadre de cette campagne, la revendication des mesures fiscales suivantes:

-La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.

-L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,5% à 15%, excluant les PME.

-L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.

-L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.

- La lutte à l'évasion fiscale.

Que les revenus engendrés par ces mesures soient réinvestis dans la transition écologique des transports afin d'éliminer notre dépendance au pétrole, dans tous les services publics, dans les conditions de travail des syndiqué-e-s du secteur public, et dans les subventions aux organismes communautaires, dans la perspective de garantir un accès universel et gratuit à des services publics de qualité et écologiques;

Que l'ASSÉ appelle à une semaine de perturbation économique par session;

Que l'ASSÉ donne une importance à l'éducation et à la formation et au support aux associations membres, que cette campagne d'éducation populaire défende l'importance d'un syndicalisme combatif opposé au concertationisme.

Que l'ASSÉ mette tout en oeuvre afin de rallier à cette campagne de grève les organisations sociales mobilisées et combattives (syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires).

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

**Proposition incidente :** Scinder la proposition afin de traiter séparément « Que l'on priorise, dans le cadre de cette campagne, la revendication des mesures fiscales suivantes:

-La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.

-L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,5% à 15%, excluant les PME.

-L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.

-L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.

- La lutte à l'évasion fiscale »

*Proposée par l'AECSF*

*Appuyée par l'AÉÉA*

Pour : 12

Contre : 18

Abstention : 27

*Rejetée à majorité*

*Retour sur la principale 7.1.B. telle qu'amendée :*

**7.1.B. : Que l'on priorise, dans le cadre de cette campagne, la revendication des mesures fiscales suivantes:**

- La réinstauration d'une taxe sur le capital à un taux de 0,5% pour les grandes entreprises et 1% pour les institutions financières.
- L'augmentation du taux d'imposition des entreprises de 11,5% à 15%, excluant les PME.
- L'augmentation du nombre de paliers d'impositions à 11.
- L'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capital.
- La lutte à l'évasion fiscale.

Que les revenus engendrés par ces mesures soient réinvestis dans la transition écologique des transports afin d'éliminer notre dépendance au pétrole, dans tous les services publics, dans les conditions de travail des syndiqué-e-s du secteur public, et dans les subventions aux organismes communautaires, dans la perspective de garantir un accès universel et gratuit à des services publics de qualité et écologiques;

Que l'ASSÉ appelle à une semaine de perturbation économique par session;

Que l'ASSÉ donne une importance à l'éducation et à la formation et au support aux associations membres, que cette campagne d'éducation populaire défende l'importance d'un syndicalisme combatif opposé au concertationisme.

Que l'ASSÉ mette tout en oeuvre afin de rallier à cette campagne de grève les organisations sociales mobilisées et combattives (syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires).

*Proposée par l'ADÉPUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

*Pour : 44*

*Contre : 0*

*Abstention : 13*

*Adoptée à majorité*

**7.2. *Considérant les projets néfastes de l'économie du pétrole et de l'extractivisme.***

*Considérant les développements récents et l'imminence et la multiplication des projets reliés à l'exploitation des hydrocarbures dans les régions de la Gaspésie et du Bas St-Laurent.*

*Considérant que ces projets se déroulent sur des terres autochtones volées*

*Considérant que ces projets menacent l'environnement, la biodiversité et les cours d'eau et que son saccage participe de fait à l'écocide.*

*Considérant les mobilisations récentes et les mobilisations à venir*

Que l'ASSÉ s'oppose à l'extractivisme et l'économie du pétrole et qu'en ce sens elle en condamne les projets :

- Inversement du pipeline 9B d'Enbridge qui acheminera 300, 000 barils par jours de sables bitumineux, ainsi que la construction du pipeline Transcanada Énergie-Est.
- Les transports par train orchestrés par le CN et Belledune Chaleurs Terminals.
- L'extraction du pétrole

- La cimenterie de Port-Daniel, projet le plus polluant de l'histoire du Québec

Que l'ASSÉ condamne les politiques coloniales de l'État canadien et québécois et qu'elle appuie la résistance des peuples autochtones si ceux-ci le désirent.

Que l'ASSÉ participe à la campagne contre l'exploitation et le transport des hydrocarbures « L'Appel de l'Est » et en fasse la promotion

Que l'ASSÉ organise des transports vers la Gaspésie et le Bas st-Laurent au mois de juillet et août pour participer à ces différents événements.

Que l'ASSÉ organise une manifestation régionale de déclenchement de campagne au courant du mois de juin et qu'elle appelle les autres associations et groupes à s'y joindre.

Que l'ASSÉ appuie les manifestations régionales à ce sujet.

Que l'ASSÉ organise une tournée de conférences sitôt que possible sur l'austérité et l'économie pétrolière.

*Proposée par l'ACSSUM*

*Appuyée par l'AÉÉA-ul*

**7.2.1 Amendement :** Ajouter « et-ou participe à » après « organise » dans le dernier « Que... »

*Proposée par l'AGEFLESH*

*Appuyée par la SOGEECOM*

*Adoptée à l'unanimité*

**7.2.2 Amendement :** Biffer « Que l'ASSÉ organise une manifestation régionale de déclenchement de campagne au courant du mois de juin et qu'elle appelle les autres associations et groupes à s'y joindre. »

*Proposée par l'AFÉA-uqam*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

**7.2.2.1 Sous-amendement :** et ajouter « et que la manifestation de perturbation du congrès du parti libéral contienne un discours contre les politiques d'exploitation et de transport des hydrocarbures misent de l'avant par le dit gouvernement ».

*Proposée par l'ACSSUM*

*Appuyée par l'AFÉA*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur l'amendement 7.2.2 tel que sous-amendé :*

**7.2.2 Amendement :** Biffer « Que l'ASSÉ organise une manifestation régionale de déclenchement de campagne au courant du mois de juin et qu'elle appelle les autres associations et groupes à s'y joindre. » et ajouter « et que la manifestation de perturbation du congrès du parti libéral contienne un discours contre les politiques d'exploitation et de transport des hydrocarbures misent de l'avant par ledit gouvernement. »

*Proposée par l'AFÉA-uqam*

*Appuyée par l'AGEFLESH*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Scinder la proposition 7.2 ainsi :

« Que l'ASSÉ s'oppose à l'extractivisme et l'économie du pétrole et qu'en ce sens elle en condamne les projets :

- Inversement du pipeline 9B d'Enbridge qui acheminera 300, 000 barils par jours de sables bitumineux, ainsi que la construction du pipeline Transcanada Énergie-Est.
- Les transports par train orchestrés par le CN et Belledune Chaleurs Terminals.
- L'extraction du pétrole
- La cimenterie de Port-Daniel, projet le plus polluant de l'histoire du Québec

Que l'ASSÉ condamne les politiques coloniales de l'État canadien et québécois et qu'elle appuie la résistance des peuples autochtones si ceux-ci le désirent.

Que l'ASSÉ participe à la campagne contre l'exploitation et le transport des hydrocarbures « L'Appel de l'Est » et en fasse la promotion

Que la manifestation de perturbation du congrès du parti libéral contienne un discours contre les politiques d'exploitation et de transport des hydrocarbures misent de l'avant par le dit gouvernement »

et

« Que l'ASSÉ organise des transports vers la Gaspésie et le Bas st-Laurent au mois de juillet et août pour participer à ces différents événements.

Que l'ASSÉ appuie les manifestations régionales à ce sujet.

Que l'ASSÉ organise et-ou participe à une tournée de conférences sitôt que possible sur l'austérité et l'économie pétrolière. »

*Proposée par l'ACSSUM*

*Appuyée par l'AFÉA-uqam*

*Adoptée à l'unanimité*

**7.2.A** Que l'ASSÉ s'oppose à l'extractivisme et l'économie du pétrole et qu'en ce sens elle en condamne les projets :

- Inversement du pipeline 9B d'Enbridge qui acheminera 300, 000 barils par jours de sables bitumineux, ainsi que la construction du pipeline Transcanada Énergie-Est.
- Les transports par train orchestrés par le CN et Belledune Chaleurs Terminals.
- L'extraction du pétrole
- La cimenterie de Port-Daniel, projet le plus polluant de l'histoire du Québec

Que l'ASSÉ condamne les politiques coloniales de l'État canadien et québécois et qu'elle appuie la résistance des peuples autochtones si ceux-ci le désirent.

Que l'ASSÉ participe à la campagne contre l'exploitation et le transport des hydrocarbures « L'Appel de l'Est » et en fasse la promotion

Que la manifestation de perturbation du congrès du parti libéral contienne un discours contre les politiques d'exploitation et de transport des hydrocarbures misent de l'avant par le dit gouvernement »

*Proposée par l'ACSSUM*

*Appuyée par l'AÉÉA-ul*

*Adoptée à l'unanimité*

**7.2.B** Que l'ASSÉ organise des transports vers la Gaspésie et le Bas St-Laurent au mois de juillet et août pour participer à ces différents événements.

Que l'ASSÉ appuie les manifestations régionales à ce sujet.

Que l'ASSÉ organise et-ou participe à une tournée de conférences sitôt que possible sur l'austérité et l'économie pétrolière. »

*Proposée par l'ACSSUM*

*Appuyée par l'AÉÉA-ul*

**7.2.B.1 Amendement :** Dans le premier « Que... », changer les « et » par « ou » et ajouter à la fin « ainsi que pour y tenir le camp de formation estival ».

*Proposée par l'AGEFLESH*

*Appuyée par l'AECS*

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 17

*Adoptée à majorité*

*Retour sur la principale 5.2.B telle qu'amendée :*

**7.2.B** Que l'ASSÉ organise des transports vers la Gaspésie ou le Bas St-Laurent au mois de juillet ou août pour participer à ces différents événements, ainsi que pour y tenir le camp de formation estival.

Que l'ASSÉ appuie les manifestations régionales à ce sujet.

Que l'ASSÉ organise et-ou participe à une tournée de conférences sitôt que possible sur l'austérité et l'économie pétrolière. »

*Proposée par l'ACSSUM*

*Appuyée par l'AÉÉA-ul*

Pour : 46

Contre : 0

Abstention: 11

*Adoptée à majorité*

**Proposition privilégiée :** Suspendre le point « Campagne annuelle » afin de passer au point « Budget ».

*Proposée par le Conseil exécutif*

*Appuyée par l'ADÉPUM*

Pour : 38

Contre : 3

Abstention : 16

*Adoptée à majorité*

## 10.0 BUDGET

**10.1** Que l'ASSÉ verse un montant de 5000\$ provenant du fond d'entraide à l'Association étudiante du cégep de Saint-Félicien.

*Proposée par l'AECSF  
Appuyée par l'AGECD  
Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Une présentation de 5 minutes de présentation du budget par le Conseil exécutif.

*Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AGEFLESH  
Adoptée à l'unanimité*

**10.2** Que l'on adopte le budget tel que présenté. (voir annexe A du présent procès-verbal)

*Proposée par le Conseil exécutif  
Appuyée par l'AFELC-uqam  
Adoptée à l'unanimité*

## 3.0 AVIS DE MOTION

**L'AFÉA dépose l'avis de motion suivant :**

Déplacer l'annexe A des SetR dans le Nouveau code de procédure

Que l'article 34 du Nouveau code de procédure devienne « Cette proposition est sujette à débat et requiert la majorité ».

## 4.0 FEMMES

**Proposition spéciale :** **Reprise de la proposition suivante, mise en dépôt lors du dernier congrès :**

**4.1** Que si un survivant ou une survivante en exprime le désir ou le besoin, l'ASSÉ réclame la suspension sans salaire de tout employé et toute employée dénoncé.e de l'association, du cégep ou de l'Université pour agression ou harcèlement sexuel jusqu'à ce que cette personne consente à participer à un processus de justice transformatrice.

*Proposée par l'AGEBeB  
Appuyée par l'AECSL  
Pour : 34                      Contre : 0                      Abstention : 12  
Adoptée à majorité*

*Reprise de la proposition principale du dernier congrès :*

**4.2** Que si un survivant ou une survivante en exprime le désir ou le besoin, l'ASSÉ réclame la suspension sans salaire de tout employé et toute employée dénoncé.e de l'association, du cégep ou de l'Université pour agression ou harcèlement sexuel jusqu'à ce que cette personne consente à participer à un processus de justice transformatrice.

**4.2.1 Amendement :** Retirer « jusqu'à ce que cette personne consente à participer à un processus de justice transformatrice ».

*Proposé par l'AGEBeB*

*Appuyé par l'AFÉA-uqam*

*Pour : 20*

*Contre : 10*

*Abstention : 23*

*Adoptée à la majorité*

**4.1.2 Amendement :** Ajouter « Tant que les demandes de la ou des personnes survivantes ne soient pas répondues de manière satisfaisante.

Que tous les actes soient faits en accord avec la ou les personnes survivantes de manière anonyme, sans demande de preuve outre la parole du ou de la survivante. »

*Proposé par l'AFESH-uqam*

*Appuyé par l'AECSL*

*Pour : 16*

*Contre : 0*

*Abstention : 41*

*Rejeté à majorité*

*Retour sur la principale 4.2 telle qu'amendée :*

**4.2** Que si un survivant ou une survivante en exprime le désir ou le besoin, l'ASSÉ réclame la suspension sans salaire de tout employé et toute employée dénoncé.e de l'association, du cégep ou de l'Université pour agression ou harcèlement sexuel.

*Pour : 23*

*Contre : 0*

*Abstention : 28*

*Mise en dépôt automatique*

## **11.0. VARIA**

## **12.0. LEVÉE**

**12.1 Proposition privilégiée :** La levée du Congrès.

*Proposée par le Conseil exécutif*

*Appuyée par l'AGECoV*

*Pour : 23*

*Contre : 3*

*Abstention : 0*

*Adoptée à la majorité*